

Commission permanente du 26 janvier 2018

L'Agence Régionale de l'Innovation, Grand E-nov, le nouvel outil au service des territoires et des entreprises

La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est du vendredi 26 janvier 2018, placée sous la présidence de Jean Rottner, soutient à hauteur de 2 millions d'euros, la création et le financement de l'Agence Régionale de l'Innovation, Grand E-nov, nouvel outil destiné à accompagner les entreprises et les territoires dans leurs projets d'innovation, dans une dynamique de proximité et de partenariat.

Le Grand Est dispose de plusieurs structures intervenant dans le champ de l'innovation : les Universités, les Centres de Ressources Technologiques (CRT), les pôles de compétitivité, les incubateurs, les Instituts Carnot, les clusters/grappes, les plateformes, l'Institut de Recherche Technologique Matériaux Métallurgie Procédés IRT M2P, le Commissariat à l'Energie Atomique CEA Tech, l'agence d'innovation et les Sociétés d'Accélération du Transfert Technologique (SATT), etc.

Ces structures doivent concourir, sous différentes formes, à atteindre les objectifs majeurs de la Région en matière de Recherche, de Développement et d'Innovation, à savoir l'augmentation du taux de Produit Régional Brut investi dans la R&D pour le porter à 3% à l'horizon 2020 et l'augmentation de l'attractivité de notre territoire par le biais d'un écosystème d'innovation lisible et efficace pour les entreprises.

C'est pourquoi la Région a souhaité mettre en place, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Est, une **Agence unique d'innovation à l'échelle du Grand Est**. Cette Agence accompagnera toutes les entreprises dans le développement et le financement de leurs projets d'innovation et sera le premier maillon pour l'appui aux territoires. Elle permettra ainsi de répondre de manière coordonnée et unique aux entreprises du Grand Est.

Ses missions s'articuleront autour de l'ingénierie des projets d'innovation, l'accélération et l'accompagnement des start-ups, notamment pour la levée de fonds, le financement des solutions d'innovation, et l'accompagnement des projets territoriaux d'innovation. Des actions complémentaires pourront également être mises en place, telles que l'animation et la mise en réseau des acteurs, la promotion des dispositifs de financement ou encore l'évaluation et l'accompagnement de nouvelles filières émergentes.

Afin de rayonner sur l'ensemble du territoire et d'être au plus près des entreprises dans une logique de proximité, l'Agence, qui se déploiera dès le premier trimestre 2018, prévoit de s'implanter sur 6 sites, en lien direct avec les écosystèmes économiques locaux : Troyes, Reims-Bezannes, Nancy, Metz, Strasbourg et Mulhouse. L'Agence favorisera les implantations au plus près des technopoles pour ancrer sa présence auprès des entreprises.

En somme, s'inscrivant pleinement dans notre stratégie en matière économique (SRDEII), l'Agence Régionale de l'innovation sera un outil supplémentaire pour faire du Grand Est une terre d'innovation et d'excellence économique, au service de l'emploi et de l'avenir de nos territoires.

